

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Octobre 2019



44



P. 9 **DANS NOS MURS**

Rénovation des logements de la SRL Herstal

6-7

Dossier :
Le Cadre d'Auto-évaluation
des Fonctions publiques
plus que jamais en action(s)



8

Le ramassage public
de nos déchets



Rue de Jemeppe 229
B-4431 LONCIN
T. : 04 263 02 00
F. : 04 263 02 90
BE 0878.945.605
info@begx.be

be **GX**

Bureau de Géomètres-Experts

Pierre Maes & Associés
BUREAU D'ÉTUDES & ARCHITECTES

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



batitec



Votre constructeur

Contact

Joël Bisschop
04 256 95 74
j-bisschop@srlherstal.be





www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- **Les activités** de notre **CCLP** actuellement **suspendues**
- À la rencontre de **nos nouveaux collègues**
- Bienvenue à **nos nouveaux locataires**
- **Les Compagnons Dépanneurs** également actifs à Herstal

P. 6-7 DOSSIER

- Le **CAF** plus que jamais en action(s)

P. 8-9 DANS NOS MURS

- **Une nouvelle librairie** rue Visé-Voie
- Le **ramassage public** de nos **déchets**
- **Rénovation des logements** de la SRL Herstal

P. 10 EN PRATIQUE

- **L'automne** est déjà là, et **l'hiver** suivra dans la foulée
- **La domiciliation du loyer**, très appréciée

P. 11 AGENDA

- Vos **"enquêtes revenus"** à rentrer au plus vite
- **Deux maisons et un garage** en vente à **Liers**
- Les **futurs congés** à la SRL Herstal

Éditeur responsable :
François Vergniolle,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Bienvenue à notre nouveau Président Philippe Bohet et au Conseil d'administration, largement renouvelé



Philippe Bohet et Jean-Paul Dislins

Chers locataires de la SRL Herstal,
Chers amis,

Ces lignes sont celles de mon tout premier éditorial du bulletin de liaison "Entre-nous" qui se veut un des outils de communication de la SRL Herstal vers ses locataires et autres partenaires.

Premier éditorial et aussi première fonction au sein de notre société, et quelle belle et enthousiasmante fonction que celle de Président du Conseil d'administration.

Je prends ainsi la succession de Jean-Paul Dislins qui, dans son nouveau rôle de Vice-Président, va poursuivre, avec moi, le travail de nos prédécesseurs, avec comme priorités le renforcement tant de la qualité que de la quantité des logements publics sur le territoire de la Ville de Herstal.

Mais nous ne serons pas seuls : nous pourrons compter sur nos collègues du Conseil d'administration, Conseil d'ailleurs très largement recomposé puisque ce ne sont pas moins de 11 "petits nouveaux" qui rejoignent les 7 "administrateurs reconduits" !

Enfin, je veux assurer tous les travailleurs de la SRL Herstal de mon entière disposition à œuvrer à leurs côtés : ils sont les forces vives de notre chère société !

Philippe Bohet,
Président de la SRL Herstal



Le Conseil d'administration renouvelé

EN ATTENTE DES AVIS DE LA SWL

Les activités de notre CCLP actuellement suspendues

Depuis plus de 30 ans, notre société était accompagnée par un Comité consultatif des locataires et propriétaires (CCLP).

Dans le courant du 1^{er} semestre 2018, et conformément à la procédure électorale, une élection sans lutte avait conduit à l'installation d'un nouveau Comité composé de 7 membres :

- Monsieur Abdelkhaled Ben Jerad
- Monsieur Gilles Delarge
- Monsieur Marcel Goloubenko
- Monsieur Lucien Heudt
- Madame Jeannine Janssen
- Madame Wanda Lewandwski
- Monsieur Yvan Vetcour

Depuis lors, suite à une exclusion et à 5 démissions récentes, une seule personne reste donc membre du CCLP : il s'agit de Gilles Delarge.



Toutefois, la législation précise que « *le comité n'est plus valablement constitué lorsque le nombre de ses membres est inférieur à trois* ».

Notre Conseil d'administration a pris acte de cette situation et attend les recommandations de la Société wallonne du Logement pour y assurer la meilleure suite.

EN CONTACT DIRECT AVEC NOTRE CLIENTÈLE

À la rencontre de nos nouveaux collègues Ahmet Kocadag et Benjamin Simone

Régulièrement, la SRL Herstal a le plaisir de compléter ses équipes. Cela vient d'être le cas ces dernières semaines avec Ahmet Kocadag, un ingénieur renforçant notre cellule Patrimoine, et le chauffagiste Benjamin Simone.

A tout juste 30 ans, Benjamin Simone peut déjà faire preuve d'une très belle expérience professionnelle. « *Ma carrière s'est lancée après des études, au sein de l'IFAPME de Liège (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises), afin de devenir un jour chef d'entreprise dans le secteur du chauffage.* » Des études directement suivies pendant une dizaine d'années par un travail au sein d'une TPE familiale oupeyenne spécialisée dans le chauffage, les sanitaires et les toitures.

Sur le terrain pour une efficacité optimale

Depuis le mois de janvier dernier, c'est donc à la SRL Herstal qu'est actif Benjamin, qui seconde directement Jean Fetter.

« *Au quotidien, nous installons le chauffage central au sein d'immeubles et de maisons, suivant un programme défini auparavant. Et quand nos locataires peuvent rencontrer un problème avec leur installation, il leur suffit d'entrer directement en contact avec leur chargée de clientèle pour que nous intervenions dans les meilleurs délais.* »

Des missions diversifiées pour notre technicien

De son côté, Ahmet Kocadag, est ingénieur de formation et âgé de 37 ans.

Il a rejoint la cellule Patrimoine de la SRL Herstal, au sein de laquelle il collabore avec Vincent Lejeune et Antonio Pena et en totale interaction avec Stéphane Boinet.

UNE CENTAINE DE FAMILLES CONCERNÉES
DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE

Bienvenue à nos nouveaux locataires !

Chaque année, la SRL Herstal a le plaisir d'accueillir de nouveaux locataires parmi sa clientèle. « *Une tendance qui connaît ces derniers temps un dynamisme particulier, vu le nombre de nouvelles possibilités de logements dont nous pouvons bénéficier* », se réjouit Audrey Burette, coordinatrice de la cellule Clientèle de notre société.

Et cette fois, c'est tout sourire que notre interlocutrice nous annonce l'arrivée, rien que pour les 6 premiers mois de cette année, de 99 familles, installées de la sorte : 35 à Herstal, 11 à Vottem, 2 à Milmort et pas moins de 51 à Liers, « *principalement dans le tout nouveau quartier implanté dans les toutes nouvelles rues de la Digue et de la Sucrierie.* »

Un quartier que nous vous présentions plus dans le détail dans le dossier du n° 41 d'«Entre-nous», paru en janvier dernier.



Benjamin Simone



Ahmet Kocadag

« *Sur le terrain, mes missions sont réellement fort diversifiées, souligne d'emblée Ahmet. Je suis ainsi notamment en charge de la tenue du cadastre. Par ailleurs, je procède à des visites de logements et des états des lieux ; ce qui nous permet de préparer ensemble au mieux les entrées dans ces logements ou, dans l'autre sens, à l'état des lieux que nous réalisons lors du départ des ménages occupant jusque là ces lieux. Une de mes tâches est également de gérer les demandes d'aménagement de logement par les locataires.* » En outre, Ahmet Kocadag assure également le suivi de différents chantiers de travaux.

Autant de missions pour lesquelles notre interlocuteur est salué par ses collègues pour son enthousiasme et son professionnalisme, des qualités partagées avec Benjamin Simone, même si, concrètement, ils ont fort peu l'occasion de travailler ensemble.

UNE ASBL LIÉGEOISE
PARTICULIÈREMENT
EFFICACE



Les Compagnons Dépanneurs également actifs à Herstal

Fondée à Liège voici déjà plus de 30 ans, l'asbl «Compagnons Dépanneurs» permet aussi aux Herstaliens de bénéficier des interventions assurées par leur équipe de bénévoles particulièrement compétents, passionnés et dévoués.

Qu'il s'agisse de peinture et de tapissage, de dépannages en plomberie et électricité, d'aide au déménagement ou au jardinage courant, de petits bricolages également (montage de meubles, petites réparations,...), l'équipe des Compagnons Dépanneurs propose donc aux personnes les moins aisées de bénéficier de leurs coups de main on ne peut plus efficaces.

Responsable de la section liégeoise de l'asbl (également active à travers toute la Wallonie, à Bruxelles et à Anvers), Myriam Fraoua explique : « *En dehors de certaines situations médicales et/ou sociales particulières, nous intervenons auprès de personnes dont les revenus mensuels ne dépassent pas un certain plafond mensuel, à savoir 1.100 € pour un isolé, 700 € pour un cohabitant, 1.400 € (hors allocations familiales) pour une famille et 1.300 € pour un pensionné isolé.* »

Si vous étiez intéressé par ces services et que vous correspondiez aux conditions d'accès, il est indispensable de prendre d'abord contact avec le **référént social Michaël Gonzalez (04 256 95 83)** ou **notre coach clientèle, Madame Agnello (04 256 95 67)**, qui assureront par la suite l'indispensable suivi du dossier.

CADRE D'AUTO-ÉVALUATION DES FONCTIONS PUBLIQUES

A la SRL Herstal, le CAF plus que jamais en action(s) !

Cela fait maintenant une douzaine d'années que la SRL Herstal utilise le Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques (CAF), qui lui permet de continuer à s'inscrire dans une démarche d'amélioration permanente de ses services et ainsi de rencontrer les attentes de ses clients-locataires. Une démarche qui, dans les trois années à venir, va connaître des applications sur le terrain on ne peut plus concrètes.

« Le Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques (CAF) est un outil de management par la qualité totale, rappelle Pascale Léonard, Adjointe de la Direction de la SRL Herstal, et Coordinatrice de la cellule Gestion des ressources humaines, Communication et Qualité. Il s'agit d'un outil européen, utilisé aujourd'hui par des centaines d'administrations publiques, pour améliorer leur organisation ; et parmi ces administrations, la SRL Herstal est heureuse de porter ce projet depuis 2007. »

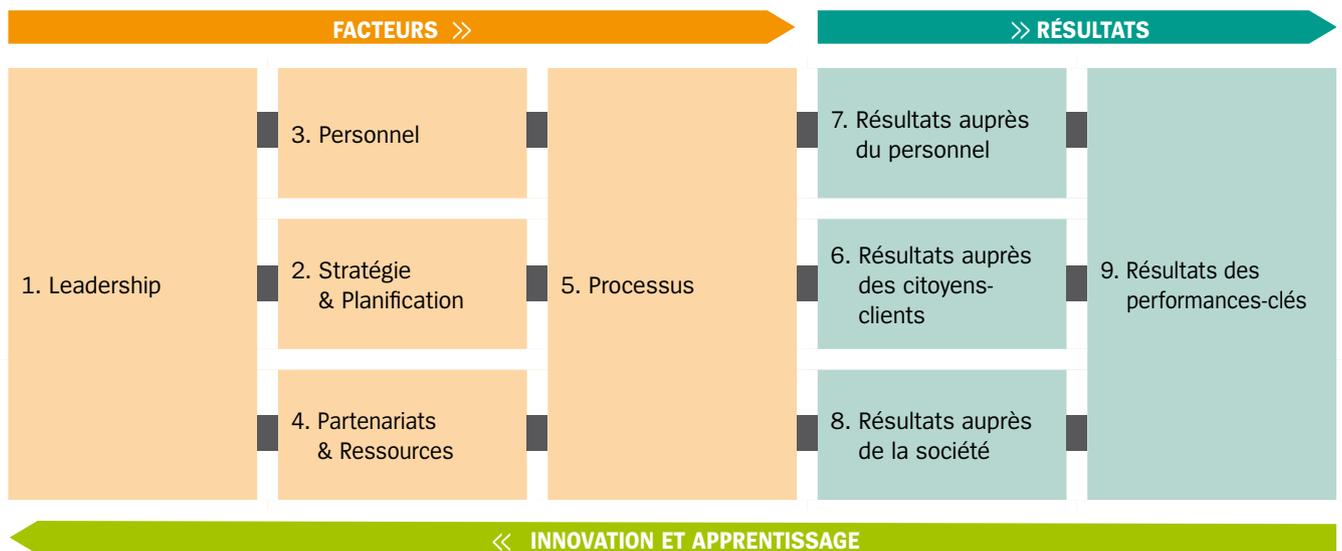
Le CAF, késako concrètement ?

C'est en effet en 2007 que notre société s'est décidée à utiliser concrètement cet outil, un outil qui permet

d'évaluer l'organisation de la société sous différents angles, notamment :

- la stratégie et la planification ;
- les ressources humaines ;
- les partenariats ;
- la satisfaction du personnel ;
- et surtout celle des clients-citoyens.

« Grâce à ces auto-évaluations régulières, menées tous les 3 ans, notre SRL Herstal peut dresser un bilan clair de la situation, se remettre en question et se donner des objectifs précis pour les 3 années à venir, poursuit Pascale Léonard. Notre dernier plan d'action(s), c'est comme repris ci-dessous que nous l'avons conçu. »

**1. Leadership**

Mettre en place un plan d'anticipation des départs à la retraite

2. Stratégie & Planification

Travailler à la construction d'un « mini-cadastre » des logements

3. Personnel

Améliorer la relation clients/fournisseurs internes (la rendre plus fluide, plus rapide, plus efficace, etc.)

4. Partenariats & Ressources

Repenser le site Internet www.srlherstal.be

5. Processus

Clarifier les rôles spécifiques (secouristes, responsable véhicules, etc.) et communiquer sur ceux-ci

6. Résultats auprès des citoyens-clients

S'assurer, en permanence, que les bases de données clients sont à jour (tél., mail, etc.)

7. Résultats auprès du personnel

Poursuivre la réflexion sur la question de la motivation au travail

8. Résultats auprès de la société

Conscientiser tout le personnel à l'importance de l'image véhiculée

9. Résultats des performances-clés

Pas d'objectif défini actuellement



Pascale Léonard : « Il s'agit d'autant de groupes de travail qui, ensemble, recherchent les moyens les plus efficaces pour réaliser les objectifs que nous nous fixons. »

La satisfaction des clients-locataires au cœur de la réflexion globale

Par ailleurs, le CAF réserve la part belle à la satisfaction des clients-locataires : « Vous êtes placés au centre de nos préoccupations et sans prétendre atteindre l'excellence, nous y travaillons, chacun, chaque jour, avec acharnement. Mais pour répondre à vos attentes, encore faut-il les connaître... C'est pourquoi le CAF recommande de mener, avec régularité, des enquêtes de satisfaction auprès des locataires. »

Recommandation respectée par la SRL Herstal puisque, depuis 2010, elle a déjà mené 3 grandes enquêtes de satisfaction de ses locataires.

« L'analyse des résultats de ces enquêtes conduit la SRL Herstal à sélectionner plusieurs pistes d'action pour combler les manques et accroître votre satisfaction. »

Quelles priorités pour les 3 prochaines années

« Pour les 3 années à venir, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les thèmes suivants », poursuit Pascale Léonard :

1. Le cadre de vie

Développer le lien social par la réalisation d'espaces partagés (jardins, jeux, espaces verts...) en impliquant les usagers et en s'assurant du respect des engagements de chacun.



2. Les logements et parties privées

Recenser les besoins en réfection des surfaces intérieures et extérieures des logements et prioriser les interventions (on parle ici des dallages et carrelages).

3. Les parties communes

"Relooker" les parties communes des immeubles à appartements et assurer le maintien de la qualité d'accueil dans les espaces communs.

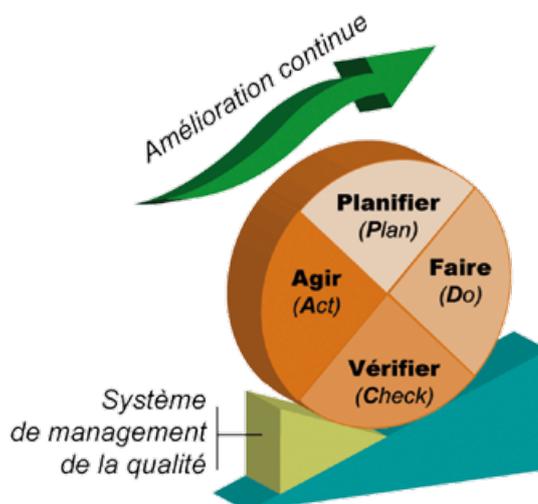


4. Les rénovations, entretiens et dépannages

Réévaluer notre système de garde technique en dehors des horaires de travail.

5. Accueil, contacts et communication

Garantir, dans des délais retenus, une réponse formelle à toute demande de notre clientèle.



UNE INTIATIVE PARTICULIÈREMENT BIENVENUE

Une nouvelle librairie rue Visé-Voie

Dans chacun des quartiers où nombre de ses logements sont situés, la SRL Herstal n'hésite jamais à tenter de faire profiter les habitants locaux de commerces de réelle proximité. Depuis quelques jours, c'est également le cas rue Visé-Voie, à Vottem, où une nouvelle librairie vient de voir le jour.

Située au rez-de-chaussée de l'immeuble à appartements situé au n° 206 de la rue Visé-Voie, cette nouvelle librairie double également ses activités par la promotion de jeux de hasard.

« La SRL Herstal se réjouit de cette démarche, souligne Audrey Burette, coordinatrice Clientèle de notre société de logements publics. C'est un jeune indépendant, Jonathan Pallesca, qui lance cette initiative. Agé d'une bonne trentaine d'années, il présente aussi l'avantage commercial indéniable d'avoir récemment obtenu un diplôme de Gestion qui devrait sans aucun doute le mettre sur les bons rails

que nous ne pouvons que lui souhaiter bénéfiques ; pour lui, bien sûr, comme pour tout le quartier de Visé-Voie ! »



UNE THÉMATIQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le ramassage public de nos déchets : à chaque locataire et propriétaire de se conformer aux règles applicables à leur quartier et à leur bâtiment

La Ville de Herstal organise, en collaboration avec Intradel, le ramassage des déchets ménagers. Les modalités de ramassage varient selon les différents sites et immeubles.

Nous rappelons à l'ensemble des locataires l'importance de veiller au respect des modalités qui le concernent. Il est en effet tellement plus agréable de vivre dans un environnement propre.



Trier ses déchets, déposer ses poubelles le jour du ramassage, sortir et rentrer ses conteneurs le jour même,... font partie des règles à respecter.

Malheureusement, nous constatons encore (trop) souvent des dépôts clandestins, des sacs non ramassés car mal triés,... qui nuisent à la qualité de vie dans les quartiers. Nous regrettons ces incivilités qui, en plus sont coûteuses. En effet, lorsque les personnes responsables ne peuvent être identifiées, l'enlèvement devient alors une responsabilité collective et fait l'objet, sur base d'une procédure établie, d'une note de récupération.

Nous profitons aussi de cet article pour rappeler que le ramassage des encombrants est, depuis le 1^{er} janvier 2019, assuré uniquement par la société coopérative "La Ressourcerie du Pays de Liège".

Sur appel au **04 220 2000**, vous fixerez un rendez-vous pour que les encombrants soient retirés à votre domicile.

LA CELLULE TRAVAUX : 1,4 MILLION € PAR AN !

Rénovation des logements de la SRL Herstal : des dépannages mais aussi des interventions bien plus lourdes

Les +/- 1.800 logements que compte notre société, la SRL Herstal, réclament, comme on peut s'en douter, un nombre important d'interventions, de toute importance : rafraîchissement bien sûr mais aussi des rénovations lourdes aussi diverses que les interventions sanitaires ou le remplacement des dallages.



Au sein de la cellule Travaux de notre société, Christophe Fouillien remplit le rôle de Coordinateur. « Cette cellule multiplie, tout au long de l'année, ses services de dépannage, qui représentent au total près de la moitié de ses activités. Au total, ce sont ainsi entre 2.000 et 2.500 interventions qui sont menées dans ce cadre chaque année, pour un montant équivalent à quelque 415.000 €. »

Des rafraîchissements on ne peut plus réguliers

Au-delà, cette même cellule Travaux est très active en matière de rafraîchissement de logements suite à l'état des lieux et suivant le cahier des charges établi pour chaque logement et régulièrement mis à jour.

« D'une manière générale, la priorité est donnée à l'aspect structurel et durable que nous voulons assurer à chacun de nos logements, insiste Ch. Fouillien, bien plus d'ailleurs qu'à l'aspect purement esthétique, faute de moyens bien sûr »

Chaque année, ce sont ainsi une centaine de logements qui sont remis à neuf, pour un montant approchant les 350.000 €.

Du travail particulièrement lourd

De très nombreuses rénovations lourdes sont également menées, pour un total annuel de près de 670.000 €.

Des rénovations qui, lors du dernier exercice, se sont réparties de la sorte :

- installation du chauffage central dans 65 logements ;
- rénovation des sanitaires dans les cités de Milmort et Vottem (en ce compris Visé-Voie), qui bénéficient d'un programme spécifique, avec une intervention dans 45 logements en s'attachant en priorité aux installations vétustes et réputées non réparables ;
- remplacement des dallages dont l'état impose une urgence : dans ce cadre, c'est une quantité astronomique de m² qui sont à remplacer.

Une vingtaine de professionnels tournés vers la réussite des chantiers

« Au total, toutes ces activités pouvant toucher nos +/- 1.800 logements atteignent donc un montant de plus de 1.400.000 €, le tout pris en charge par les fonds propres de notre société, sans recours donc à des financements extérieurs, ce qui nous oblige parfois à ne pas pouvoir aller aussi loin et aussi vite que nous le souhaiterions, souligne encore Christophe Fouillien. Mais tout est mis en œuvre pour optimiser le coût de ces interventions, assurées par une équipe très professionnelle d'une vingtaine de personnes qui collaborent au quotidien à l'amélioration du cadre de vie de nos locataires... »



CHAQUE SAISON MÉRITE SES CONSEILS...

L'automne est déjà là, et l'hiver suivra dans la foulée

Ce n'est évidemment pas la première fois que nous vous le rappelons, mais il est sans doute certain qu'il est utile de revenir, en quelques lignes, sur les conseils (et les obligations...) qu'il est important que, en tant que locataire, vous suiviez alors que l'automne a déjà débuté et que l'hiver ne tardera sans doute plus trop à lancer ses premiers assauts.

« Alors que les changements climatiques habituels sont déjà d'actualité, il est sans doute bon de rappeler à chacun de nos locataires les principaux conseils et obligations qui sont les leurs en cette période de l'année », souligne d'emblée Audrey Burette, coordinatrice de la cellule Clientèle de la SRL Herstal.

Des priorités essentielles à mettre en œuvre par chaque locataire

Parmi les priorités qu'il faut absolument assumer en tant que locataire, rappelons :

- la **mise en ordre du jardin personnel et des abords du logement** (taille des pelouses, des haies et des arbustes...) ;
- la **protection contre le gel du compteur d'eau et des canalisations apparentes** ;
- pour les **logements individuels**, la vérification des **corniches** afin d'y dégager les feuilles mortes et les autres petits déchets ;
- en ce qui concerne le **chauffage** : s'assurer qu'un espace libre existe bel et bien aux environs directs des radiateurs ; purger les radiateurs et leurs vannes ;
- enfin, en matière de **lutte contre l'humidité et la condensation**, ne pas hésiter à multiplier les actions telles que le **maintien d'une température suffisante dans le logement**, l'**aération de la cuisine** lors des

cuissons, le **séchage du linge** à l'extérieur ou dans un local aéré (et jamais sur un radiateur), la non-obstruction des **grilles de ventilation**, la non-utilisation de **tout foyer à pétrole** (dangereux et totalement interdit par la législation), le non-placement de **poêlon** ou de **casserole contenant de l'eau** sur les convecteurs, le **dégagement contre les murs** (à une distance d'au moins 5 cm) de tout objet, valise, meuble, caisse, etc.



La SRL Herstal elle aussi en plein boulot

Quant à elle, de son côté, la SRL Herstal ne manquera pas d'assumer elle aussi ses obligations (faisant également appel à quelques sociétés extérieures le cas échéant), que ce soit en matière d'**entretien des espaces verts communs** ou de la **mise en ordre des venelles** dans les fonds de jardin, d'**entretien des corniches** dans les immeubles à appartements, l'**entretien annuel de la chaudière**,...

UNE PROCÉDURE TRÈS UTILE ET À RAPPELER

La domiciliation du loyer, très appréciée par les locataires

« De nombreux locataires optent désormais pour la domiciliation de leur loyer », aime à rappeler Joël Bisschop, collaborateur de notre société.

« Pour ce faire, le compte d'où provient l'argent doit absolument être suffisamment provisionné afin que le prélèvement puisse être effectué entre le 5 et le 10 de chaque mois », poursuit-il.

Et Joël Bisschop de préciser également que si un changement du compte bancaire donateur a récemment eu

lieu, il est essentiel pour le locataire d'avertir sa chargée de clientèle afin qu'elle puisse lui faire parvenir un mandat de domiciliation européen de type SEPA (voir illustration ci-dessus). Un document que le locataire devra absolument compléter, dater et signer avant de le remettre à sa chargée de clientèle...



Vos “enquêtes revenus” à rentrer au plus vite !

Comme chaque année, le service Clientèle de la SRL Herstal n'a pas manqué de contacter les locataires concernés afin d'obtenir de leur part, et dans le meilleurs délais, l'“enquête revenus”.



Si vous avez reçu un courrier vous réclamant des documents et que ces documents n'ont pas été retournés, ainsi qu'il le fallait, au service Clientèle, un “**loyer sanction**” sera appliqué au **1^{er} janvier prochain** aux locataires fautifs.

Rappelons que le tarif alors appliqué est tout particulièrement variable car le montant maximal applicable à tout logement peut différer de manière assez différente en fonction des habitations ou appartements visés.

Plus d'infos auprès de votre chargée de clientèle :

- ☎ Madame D'Amico : 04 256 95 52
- ☎ Madame Doyen : 04 256 95 54

Les futurs congés à la SRL Herstal

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} novembre

→ Toussaint

Lundi 11 novembre

→ Armistice 1918

DÉCEMBRE

Mercredi 25 et jeudi 26 décembre

→ Noël

JANVIER

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 janvier 2020

→ Nouvel An



VISITE LE 8 OCTOBRE ET OUVERTURE DES OFFRES LE 18 OCTOBRE

Deux maisons et un garage en vente à Liers

Le **mardi 8 octobre de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30**, mais aussi sur rendez-vous, la SRL Herstal organise la visite de plusieurs biens à vendre, tous situés à **4042 Liers** :

1. une **maison “de rangée”**, datant de 1959 et disposant d'un living, d'une cuisine, d'une salle de bains, de 3 chambres, de caves et d'un jardin ; située au **n° 26 de la rue Albert-1^{er}**, cette maison verra sa mise à prix être lancée à **100.000 €** ;
2. un **immeuble “de coin”**, datant lui aussi de 1959 et comportant **2 appartements** comprenant chacun une chambre, un living, une salle de bains et un salon, auxquels il faut ajouter un jardin commun ; situé au **n° 5/6 de la rue des Cytises**, cet immeuble sera proposé dès **125.000 €** ;
3. un **garage** situé **rue des Bouleaux** et renseigné sous le **n° 8**, dont la mise à prix débutera à **7.000 €**.

Remise des offres pour le vendredi 18 octobre

La **remise des offres sous enveloppe fermée** doit s'opérer avant le **vendredi 18 octobre à 9h** à la SRL Herstal (rue En-Bois 270 à 4040 Herstal), date à laquelle aura lieu l'ouverture des offres sous le contrôle du commissaire de la SWL. Les candidats ne doivent pas se présenter le 18 octobre et seront tenus informés par courrier.



1.



2.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de **M. Jacques Malpas** disponible au 0492 73 25 93 ou via j-malpas@srlherstal.be.

NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :

02 800 49 15



Bulex®
Toujours à vos côtés

Pour toutes demandes de dépannages, veuillez svp bien préciser que vous êtes locataires de la SRL Herstal.



Emmenez vos clients dans leur zone de confort !

Les solutions de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Développées par Bulex.

Les chaudières à condensation Bulex, un confort qui profite à tout le monde ! En tant qu'installateur vous avez le confort de travailler avec des appareils de haute qualité, facile à installer et à entretenir. En plus, vous offrez à vos clients le confort d'une chaleur agréable et d'un approvisionnement immédiat d'eau chaude.

Surfez sur www.bulex.be/eau-chaude



Thema CONDENS

Isotwin CONDENS

Relax,
it's a Bulex